

Assemblée Générale Mixte - mardi 27 mai 2015

Le tableau ci-dessous a été établi pour faciliter votre recherche et votre lecture de documents ou informations mis à votre disposition pour l'AGM du 27 mai 2015.

Les documents mentionnés ci-après, notamment le Document de Référence (DDR) se trouvent sur le site dédié à l'assemblée générale : www.orange.com/ag2015

Informations et documents requis (article R. 225-73-1)	Où les trouver ?
Avis mentionné à l'art. R. 225-73 (avis préalable)	Avis paru au Balo du 3 avril 2015
Nombre total de droits de vote existant et nombre d'actions composant le capital de la société à la date de la publication de l'avis préalable	[lien à venir]
Comptes annuels Comptes consolidés Rapport de gestion du Conseil d'administration Rapport du Président sur les procédures de contrôle interne Rapport sur la gestion du groupe Tableau des affectations de résultat Tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices	DDR - Section 4.7 p. 231-263 DDR - Section 4.1.1 p. 92-179 DDR - Table p. 365 DDR - Table p. 366 DDR - Section 4.3 p. 182-229 DDR - Section 6.4 p. 335 DDR - Section 4.7.2.5 p. 263
Liste des administrateurs et directeurs généraux, avec indication des autres sociétés dans lesquelles ces personnes exercent des fonctions de gestion, de direction, d'administration ou de surveillance	DDR - Section 5.1.1 p. 266-268 DDR - Section 5.1.2 p. 268-269 DDR - Section 5.1.4.1 p. 271-273
Texte des projets de résolution présentés par le conseil d'administration	DDR - Section 6.3 p. 327-334
Rapport du conseil d'administration à l'assemblée relatif aux résolutions proposées	DDR - Section 6.4 p. 334-343
Le cas échéant, renseignements concernant les candidats au conseil d'administration	DDR - Section 6.4 p. 335-336 et Avis de convocation à venir
Le cas échéant, texte et exposé des motifs des projets de résolution présentés par des actionnaires ainsi que la liste des points ajoutés à l'ordre du jour à leur demande	Avis de convocation page 19 et pages 38 à 41
Rapports des commissaires aux comptes qui seront soumis à l'assemblée <ul style="list-style-type: none"> - sur les comptes annuels, - sur les comptes consolidés, - sur les conventions réglementées, - sur les résolutions proposées 	DDR - Section 4.8 p. 264 DDR - Section 4.2 p. 181 DDR - Section 6.5 p. 344 DDR - Section 6.5 p. 345-347
Montant global, certifié exact par les commissaires aux comptes, des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées	DDR - Section 6.5 p. 348
Montant global, certifié par les commissaires aux comptes, des dépenses de Mécénat et de Parrainage (article 238 bis, 1 et 4 du Code général des impôts) et liste des actions nominatives	[en attente du rapport des Commissaires aux comptes]
Formulaires de vote par correspondance et de vote par procuration ou document unique prévu par le troisième alinéa de l'article R. 225-76 , sauf dans les cas où la société adresse ces formulaires à tous ses actionnaires.	[pdf à venir]
Bilan social accompagné de l'avis du CCUES (1 an de retard compte tenu du décalage de présentation au CCUES).	Version pdf à télécharger ici .

Les documents et informations relatifs à l'AGM 2015 peuvent vous être adressés gratuitement sur simple demande au 1010 (0800 05 10 10).

